

# L'odyssée de Michel Saindon

*Richard SAINDON<sup>1</sup>*



Située dans la commune de Bains-sur-Oust en Bretagne, cette très ancienne maison du Bréhon a, selon la tradition orale locale, toujours été habitée par des Saindon et ce, jusqu'à tout récemment. Photo André Sindon.

*Une vie peu banale que celle de Michel Saindon. Ce Français arrivé en Acadie vers 1736 est à la fois arpenteur et colon. Après avoir échappé par miracle à la déportation avec l'aide d'Amérindiens de la nation malécite, il trouve refuge près de Kamouraska puis à Cacouna où il se fait concéder le premier lot, devenant ainsi le pionnier de la paroisse. Par la suite, il obtient une commission de notaire royal! L'histoire de ce personnage, ancêtre de tous les Saindon d'Amérique, nous renvoie aux premières années du peuplement des seigneuries au cœur du Bas-Saint-Laurent.*

Michel Saindon serait né le 2 décembre 1715 à Bains-sur-Oust dans le département d'Ille-et-Vilaine. Il est le dernier des sept enfants de Pierre Saindon, laboureur, et de Marie Marquer<sup>2</sup>. La commune de Bains-sur-Oust se trouve dans une région appelée Haute-Bretagne. Contrairement à la Basse-Bretagne, où l'on parle breton, en Haute-Bretagne, le gallo ou britto-roman est d'usage. Il s'agit d'un dialecte apparenté au français. Cette région fut d'ailleurs la première à délaisser cette langue régionale au profit du français dès le 10<sup>e</sup> siècle tandis que le breton a

subsisté jusqu'à nos jours<sup>3</sup>. On sait que Michel parle et écrit le français et qu'il a également appris le latin, car son niveau d'instruction est nettement supérieur à la moyenne : « Il a fait en France ses humanités (cours classique) et y a poursuivi jusqu'à la cléricature, des études de droit notarial et probablement aussi d'arpentage<sup>4</sup>. »

## Arrivée en Acadie

On ne peut dire avec certitude à quel moment Michel Saindon débarque en terre d'Amérique, mais tout porte à croire qu'il serait arrivé à l'été 1736 dans le village de

Grand-Pré (Nouvelle-Écosse). Il devient clerc chez le notaire Alexandre Bourg (Bourque) pour parfaire sa formation. Le 3 septembre 1736, à Grand-Pré, la signature de Michel Saindon apparaît comme témoin sur l'acte de mariage du chirurgien Claude Antoine Duplessis, et de Catherine Lejeune. Ce document est le plus ancien qui fait mention de sa présence en Nouvelle-France. Les autres témoins sont des notables de Grand-Pré, ce qui laisse croire que l'ancêtre Saindon est déjà bien intégré au sein de la bourgeoisie locale.

Après quelques mois, Alexandre Bourg fait remarquer à son clerc qu'il n'y a pas de place à Grand-Pré pour un troisième notaire<sup>5</sup>, l'autre étant René Leblanc, immortalisé par Longfellow dans son poème épique sur la Déportation; *Évangéline*<sup>6</sup>. Mais Bourg lui trouve un emploi. La mère de son gendre Pierre Godin, Andrée-Angélique Bellefontaine, veuve depuis peu, habite Pointe Sainte-Anne de la rivière Saint-Jean un village aussi connu sous le nom de Sainte-Anne-du-Pays-Bas (près de l'actuelle ville de Fredericton au Nouveau-Brunswick). Son défunt mari Gabriel Godin dit Châtillon et dit Bellefontaine, était officier de marine et le gouverneur de l'Acadie lui avait accordé un terrain de trois lieues en bordure de la rivière Saint-Jean. Cette terre est à l'origine du nom Bellefontaine. Godin devient rapidement prospère. « Il aménagea sa propriété et la prit comme base pour faire un commerce considérable avec les autres colonies françaises ainsi qu'avec les Abénaquis, les Malécites et les Micmacs.<sup>7</sup> » On verra plus tard

l'importance de cette relation avec les Amérindiens. Donc, la veuve Bellefontaine cherche un homme de confiance pour tenir ses comptes, faire les écritures et entretenir ses terres<sup>8</sup>. Après avoir réfléchi durant plusieurs mois, Michel accepte la proposition et pour la deuxième fois, il monte à bord d'un navire en route vers le bassin de la rivière Saint-Jean et l'inconnu.

Ayant renoncé momentanément à sa profession de notaire, il se retrouve donc comptable et gérant de l'entreprise commerciale de feu le sieur Bellefontaine. On parle ici de traite de fourrure ainsi que de l'achat et de la vente de diverses marchandises impliquant des commerces d'aussi loin que Boston<sup>9</sup>.

Bientôt, Michel Saindon devient amoureux de l'une des filles de la veuve, une jeune femme prénommée Marie-Yves. La date de leur mariage demeure inconnue, car la plupart des registres des paroisses de l'Acadie ont été détruits par les Anglais lors de la guerre de Sept Ans (1756-1763). Par contre, un document confirme cette union. En 1739, le missionnaire jésuite Jean-Pierre Daniélou fait, pour le gouvernement français, un recensement des Acadiens de la rivière Saint-Jean. Deux lignes nous intéressent particulièrement : « À trois milles du village indien d'Écoupag [vivent] la veuve Angélique Bellefontaine, son fils Bonaventure avec sa femme, son gendre Michel avec sa femme et deux enfants<sup>10</sup> ».

En moins d'une quinzaine d'années, le couple Saindon/Godin a 9 enfants : Françoise, Marie, Louis, Pierre, Angélique, Marie-Ursule, Charles, Jean et Madeleine.

En 1751, Michel ajoute une corde à son arc en obtenant de l'intendant Bigot à Québec une commission d'arpenteur pour délimiter les seigneuries et les terres concédées aux colons dans le bassin du fleuve Saint-Jean. On retrouve le texte de cette commission dans les Édits et ordonnances des intendants :

*Estant nécessaire de commettre des personnes capables de faire les fonctions d'arpenteur à la rivière St-Jean pour mettre en estat les seigneurs de concéder des terres à différens habitants du lieu qui se présentent pour les établir, Nous, en vertu du pouvoir à Nous donné par Sa Majesté, avons nommé et établi le nommé Michel Saindon habitant à la dite rivière St-Jean pour faire les dites fonctions d'arpenteur, et en cette qualité mesurer et borner les terres qui seront concédées par les Seigneurs d'icelles. Fait à Québec le 23 septembre 1751. (Signé) Bigot<sup>11</sup>.*

À la même époque, Michel Saindon achète une île au milieu de la rivière Saint-Jean à peu de distance de sa résidence. Longtemps connue sous le nom de « Sandon Island » elle se nomme aujourd'hui Hartt Island<sup>12</sup>. Mais le déclenchement de la guerre de la Conquête amène des changements importants dans le parcours de Michel Saindon.

### Le Grand Dérangement

Même avant 1756, année qui marque le début officiel de l'affrontement final entre Français et Anglais en Amérique, on assiste à des escarmouches sur les frontières, notamment au sud du lac Champlain et en Ohio.

La situation des Acadiens est délicate. Depuis 1713, l'Angleterre a laissé, faute de moyens militaires, les Acadiens prospérer en Nouvelle-Écosse. Au cours de la période 1720-1740, Anglais et Acadiens vivent dans un contexte de cohabitation pacifique, même si les Anglais tentent de pousser les Acadiens à la neutralité. Mais bientôt, les autorités de la Nouvelle-Angleterre désirent la conquête du territoire de l'actuelle Nouvelle-Écosse, considérée comme « la clé de toute l'économie de l'Est sur le continent atlantique<sup>13</sup> ». Le major Charles Lawrence se donne pour mission de régler le problème acadien. Il songe à un stratagème en deux volets. Premièrement, une immigration anglo-saxonne massive et deuxièmement, la déportation de la population acadienne. Son plan s'amorce avec la fondation d'Halifax en 1749. Trois ans plus tard, la ville compte déjà 4 000 habitants! Pour ce qui est de la déportation, Lawrence, avec l'accord tacite de Londres, passe à l'action dès septembre 1755. Village après village, de Grand-Pré à Beaubassin, partout autour de la baie de Fundy, « on s'empare d'au moins 7 000 Acadiens. On en bannira quelques milliers d'autres les années suivantes<sup>14</sup>. » Les colons sont mis à bord de bateaux et déportés vers les colonies anglaises de la côte Est, aussi loin vers le sud que la Géorgie. Un nombre inconnu d'Acadiens meurent de faim, de maladie ou de misère. Quelques navires remplis d'exilés font naufrage en haute mer avec leur cargaison humaine.

Une fois cette première étape réalisée, Lawrence confie au colonel Robert Monkton, la tâche de détruire certains établis-

sements acadiens, dont les huit villages du bassin de la rivière Saint-Jean. Avec 1 200 soldats sous ses ordres, Monkton amorce son expédition le 16 septembre 1758. Au mois de février 1759, un détachement anglais commandé par le lieutenant Moses Hazen s'approche de Pointe Sainte-Anne. Heureusement, les Acadiens de ce village sont alertés par une bande de Malécites et ils peuvent s'enfuir dans les bois. Les Amérindiens prennent sous leur aile cinq familles. Nous connaissons les noms d'au moins quatre d'entre elles : Saindon, Godin, Bergeron et Guichard. Le beau-frère de Michel Saindon, Joseph Godin, sera durement éprouvé. Ayant trop tardé à s'enfoncer dans la forêt, il est suivi par des soldats. Sa fille et trois de ses petits-enfants sont tués<sup>15</sup>.

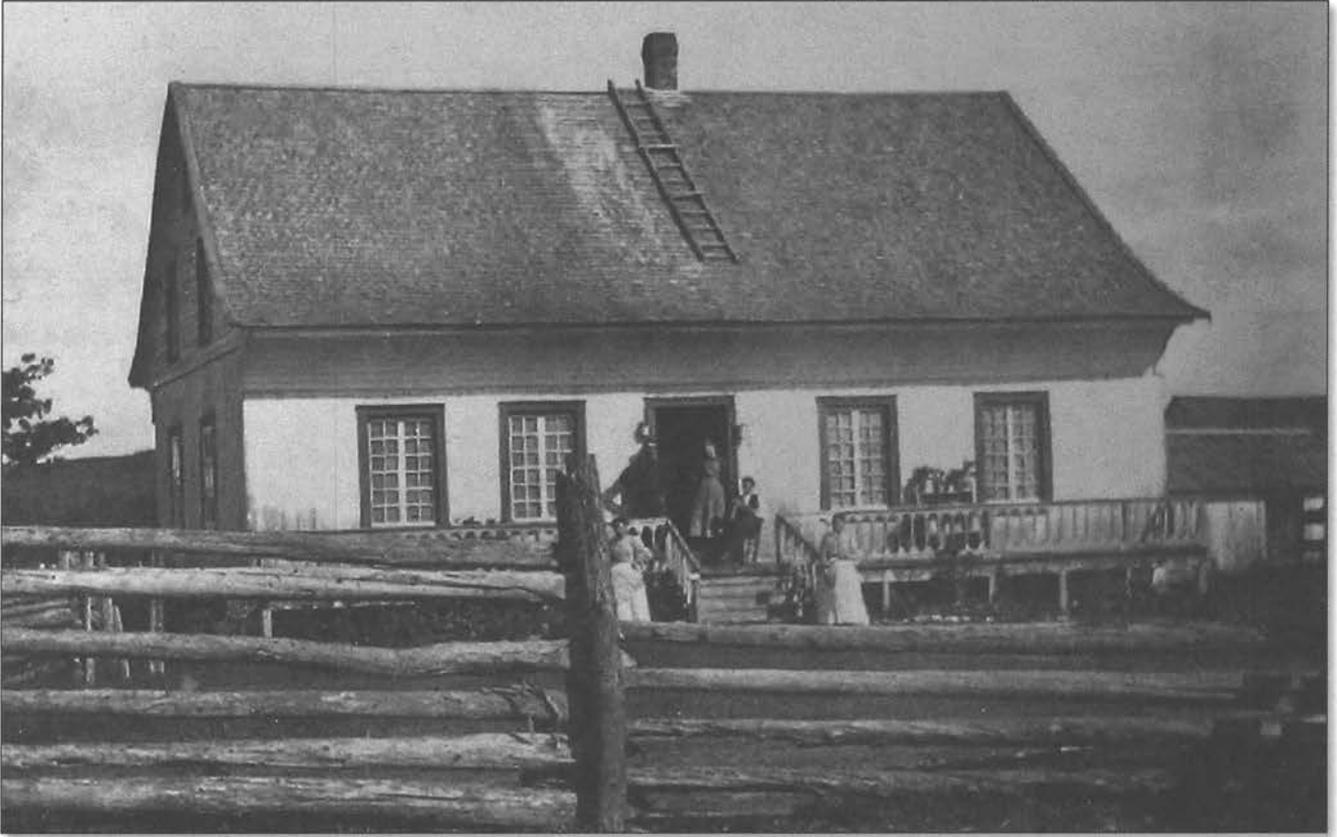
Le groupe de Michel Saindon devra vivre isolé très loin dans les forêts du Nouveau-Brunswick pendant plusieurs années. Ils habitent des huttes et peuvent obtenir des biens de première nécessité par le biais des Malécites qui, protégés par un traité de paix signé avec les Anglais vers 1752, peuvent circuler plus librement. Certaines femmes malécites, mariées à des Acadiens, s'aventurent même dans les villages incendiés pour récupérer quelques objets. De peur d'être découvert, on doit changer souvent le site du campement<sup>16</sup>. Il en sera ainsi jusqu'à la signature du traité de Paris qui met fin à la guerre en 1763. Michel Saindon et tous les membres de sa famille rentrent alors à Pointe Sainte-Anne. Il commence à reconstruire sa maison et amorce les semailles. Mais au milieu de l'été, une ordonnance, émanant du pouvoir militaire à

Halifax, décrète l'expulsion de tous les Acadiens se trouvant encore dans la vallée de la rivière Saint-Jean. Pour Michel Saindon, c'en est trop. Il décide de quitter définitivement l'Acadie.

### Nouvel exil

Le groupe de proscrits, composé de tous les membres de sa famille, ses gendres, quelques neveux et plusieurs jeunes couples des familles Bergeron et Godin, se met en route au printemps 1764 vers les rives du fleuve Saint-Laurent. Encore une fois, les Malécites fournissent à Michel Saindon de précieux renseignements, notamment sur les portages, pour ce périple de 380 kilomètres qui va les conduire, via la rivière Madawaska, le lac Témiscouata et peut-être la rivière Trois-Pistoles, jusqu'à l'emplacement du futur village de Cacouna qu'ils atteindront vers le 20 juillet 1764. Les familles se construisent des abris temporaires sur la pointe nord-est de la presqu'île de Gros-Cacouna. Selon les recherches effectuées par Laurent Saindon pour son ouvrage *Histoire et généalogie de la famille Saindon d'Amérique du Nord*, les Acadiens ont passé l'hiver 1764-65 dans la seigneurie de l'Islet-du-Portage, aujourd'hui Saint-André-de-Kamouraska<sup>17</sup>. Des pêcheurs de l'endroit rencontrés à Cacouna les auraient invités à hiverner dans de meilleures conditions. D'ailleurs, on trouve la signature de Michel Saindon comme témoin sur un acte notarié enregistré le 31 janvier 1765 à l'Islet-du-Portage dans lequel on l'identifie comme « résident du lieu<sup>18</sup> ».

Le 7 août 1765, Michel Saindon obtient la concession par le seigneur de Rivière-du-Loup, d'un immense lot, tout juste en



La maison construite par Michel Saindon à Cacouna au 18<sup>e</sup> siècle existe toujours.  
Photo Histoire et Généalogie de la famille Saindon (Laurent Saindon)

face de l'actuel port de Gros-Cacouna. Le lot fait onze arpents de front en bordure du fleuve et quarante arpents en profondeur. La semaine suivante, son fils aîné, Louis, obtient le lot voisin. Pour les chercheurs Lynda Dionne et Georges Pelletier, le statut du groupe de Michel Saindon est clair : « Ils furent réellement les premiers colons de Cacouna<sup>19</sup>. »

Au milieu du 18<sup>e</sup> siècle, le Bas-Saint-Laurent est toujours fort peu peuplé. Par exemple en 1760, la seigneurie de Rimouski compte 16 familles pour un grand total de 72 personnes<sup>20</sup>, tandis qu'en 1765, on retrouve 69 habitants à Rivière-du-Loup<sup>21</sup>. L'absence de routes

limite les contacts avec l'extérieur et la vie religieuse se résume aux visites sporadiques d'un missionnaire récollet, le père Ambroise-Amable Rouillard qui parcourt les seigneuries de Kamouraska à Gaspé entre 1727 et 1768 et du curé de Kamouraska, desservant occasionnel de Cacouna et de L'Isle-Verte, l'abbé Joseph-Amable Truteault.

À l'époque de l'établissement de Michel Saindon, on cultive de très petits lopins de terre d'une superficie variant de 0,7 à 2,1 hectares. Des pois et de l'avoine sont semés en proportion des besoins alimentaires de la famille et du bétail, le cheptel étant principalement composé de chevaux et de moutons. En 1782, on cultive

aussi du blé de façon certaine dans la région de Cacouna-L'Isle-Verte. La chasse et la pêche assurent encore une large part des aliments nécessaires à la subsistance.

#### **La carrière de notaire**

Peu après son arrivée à Cacouna, Michel Saindon reprend son commerce de marchandises générales qu'il avait exploité avant la guerre en Acadie. Ses activités commerciales lui permettent d'agrandir son patrimoine foncier en reprenant des terres de certains colons endettés envers lui. C'est dans ces circonstances, en 1768, qu'il constate l'absence de notaire à l'est de La Pocatière. La seule personne autorisée à rédiger des



Voici la maison ancestrale dans son aspect actuel au 1073, rue du Patrimoine. Elle abrite maintenant le gîte La Veilleuse. Photo André Sindon

actes légaux est Malcolm Fraser, juge de paix, seigneur de Mont Murray (La Malbaie) et futur seigneur de Rivière-du-Loup, qui vient de temps à autre sur la rive sud. Apprenant que Michel Saindon a fait des études en droit notarial, il lui suggère de demander une commission de notaire au gouverneur Guy Carleton. Fraser s'engage à transmettre la missive. De retour chez lui, Michel Saindon rédige cette requête aux autorités :

*Son Excellence l'honorable Guy Carleton, écuyer, gouverneur de la province de Québec. Supplie très humblement, Michel Saindon, demeurant à Cacona dans la paroisse de la Rivière-du-Loup qui a l'honneur de représenter à votre excellence qu'il n'y a pas de notaire ou autre personne autorisé à passer des actes entre les habitants depuis Rimouski jusqu'à la paroisse de Ste-Anne qui fait une étendue de quarante lieues de païs dont la plupart*

*est établi que le suppliant ayant autrefois fait ses études se flatte d'être capable de vacquer à un tel employ.*

*Supplie votre excellence d'ordonner qu'il soit examiné et s'il est capable, il espère que vous aurez la bonté de le munir d'une commission pour exercer l'employ de notaire dans la ditte étendue. Unissant mes vœux à ceux de toute la province pour la conservation de la santé de votre excellence j'ay l'honneur d'être avec le respect le plus profond, Monseigneur, de votre excellence, le très humble et très obéissant serviteur<sup>22</sup>.*

Avant de transmettre la lettre de Michel Saindon au gouverneur, Malcolm Fraser y ajoute cette note :

*I, Malcolm Fraser one of His Majesty's Justices of the peace Do hereby certify that I have been acquainted with Mr*

*Michel Saindon for these two years past, that I believe him to be a very honest sober and intelligent man and I further certify that there is great occasion for a person in quality of a Notary in the country below Ste. Anne on the South Shore and I do think the said Mr Saindon to be the fittest person for such an Employment in those parts<sup>23</sup>.*

Michel Saindon reçoit dans les mois suivants deux commissions de notaire; l'une datée du 16 janvier 1769 pour le territoire allant de Cacouna à Rimouski, l'autre, le 21 mars pour lui permettre d'exercer de Cacouna à Kamouraska. Au cours des dix années suivantes, il rédige plus de 600 actes, tous conservés aux Archives nationales du Québec.

### **La descendance et les traces dans le paysage bas-laurentien**

Michel Saindon est décédé en octobre 1780 à l'âge de 64 ans. Ses funérailles ont eu lieu à Kamouraska et il a été inhumé le 23 octobre dans le cimetière connu aujourd'hui sous le nom de « Berceau de Kamouraska » un site historique situé le long de la route 132, deux kilomètres à l'est du village de Kamouraska. Une plaque commémorative installée par l'Association des Saindon d'Amérique du Nord, marque l'emplacement de la sépulture. Son épouse, Marie-Yves Godin dit Bellefontaine, a été inhumée à L'Isle-Verte le 2 avril 1795. À la mort de Michel, à l'exception de sa fille Marie établie à Bécancour, toute la famille Saindon occupe le 1<sup>er</sup> Rang de Cacouna. Il a prévu des terres pour tous ses enfants et son testament est un modèle du genre

en matière de partage, de sorte qu'il n'y a eu aucune contestation ou animosité entre ses descendants<sup>24</sup>. Fait à souligner, la maison de Michel Saindon existe toujours à Cacouna, de même que celles de ses fils Louis et Jean. Une plaque commémorative a été installée devant celle de Michel.

Les 9 enfants de Michel et Marie-Yves ont eu 45 enfants, dont 21 garçons qui ont perpétué le patronyme Saindon. Leurs descendants ont été parmi les premiers habitants des paroisses de Saint-Arsène, Saint-Modeste et Saint-Épiphane.

Par ailleurs, une des petites-filles de Michel, Appoline, fut l'épouse du seigneur Louis Bertrand de L'Isle-Verte, dont la magnifique maison appartient maintenant à l'Université du Québec à Rimouski.

Ajoutons enfin que l'abbé Joseph-Cléophas Saindon a fondé la paroisse Sainte-Marie-de-Sayabec dans la Matapédia. Le 28 mars 1917, la partie urbaine se détache de la paroisse et prend le nom

receu N<sup>o</sup>.

Ce compte est dû et payable sans délai.

Saindon, le 7 Décembre

*Gaudin P. Leclerc*

Adresse

Doit à la

**Municipalité du Village Saindon**

Pour les Taxes Civiques pour l'année 1924-25

CADASTRE		VALEUR RÉELLE	Pourcentage	Montant de la cotisation	Intérêt 6%	Total dû
Numéro	Subdivision					
		1220-	1.50	18 30	20	19.50
			<i>Payé</i>			

Compte de taxes de la municipalité de Saindon dans la Matapédia maintenant appelée Sayabec.

de Municipalité du village de Saindon<sup>25</sup>. Dans les années 1930, on change le nom pour celui de Municipalité du village de Saindon-Sayabec. Bientôt on ne parle plus que de Sayabec.

On évalue aujourd'hui à environ 6 000 le nombre de Saindon en Amérique du Nord. Au fil des années, l'orthographe a subi

quelques transformations. Ainsi on trouve des Sindon, St-Don et Syndon qui sont néanmoins des descendants de l'ancêtre Michel. Le patronyme proviendrait d'une commune nommée St-Don située à quelques kilomètres de Bains-sur-Oust<sup>26</sup>. De nombreux Saindon ont habité et quelques-uns habitent toujours la commune de Brain-sur-Vilaine.

## Notes

- 1 Diplômé en histoire de l'UQAR et journaliste à Radio-Canada depuis 1976, Richard Saindon est co-auteur de *Rimouski depuis ses origines*, publié en 2006.
- 2 C'est au cours de la décennie 1990, à la suite de recherches minutieuses menées en Bretagne par l'abbé Robert Saindon, André Sindon, Louise Camirand et Robert A. Saindon, que l'acte de baptême de Michel Saindon a été découvert. En raison de la concordance des dates et de certains événements, et surtout en l'absence d'un autre Michel Saindon dans les registres, tout porte à croire qu'il s'agit bel et bien de l'ancêtre des Saindon d'Amérique.
- 3 Pour en savoir plus sur la langue bretonne, consultez sur Internet le site : [www.geobreizh.com/breizh/fra/reportage-breton.asp](http://www.geobreizh.com/breizh/fra/reportage-breton.asp)
- 4 Laurent Saindon *Histoire et généalogie de la famille Saindon d'Amérique du Nord*, Tome 1, pp. 8-9.
- 5 *Ibid.*, p. 9. Il n'y a pas de place pour un autre notaire et encore moins pour un arpenteur, car à cette époque les terres de la région de Grand-Pré sont délimitées et concédées.
- 6 Henry W. Longfellow, *Évangéline*, avec introduction par C. Bruce Fergusson, Éditions H.H. Marshall, Halifax. On trouve en page 53 une première référence au notaire René Leblanc : « Et Leblanc va venir avec sa plume d'oie... »
- 7 George Macbeath, *Godin, dit Bellefontaine, dit Beauséjour*, Joseph dans Dictionnaire biographique du Canada en ligne. [http://www.biographi.ca/EN/009004-119.01-f.php?id\\_nbr=1915](http://www.biographi.ca/EN/009004-119.01-f.php?id_nbr=1915)
- 8 Laurent Saindon, *op. cit.*, p. 13.
- 9 *Ibid.*, p. 11. On dit que via Boston, Gabriel Godin obtenait en quelques semaines pour ses clients des objets manufacturés comparativement à un délai de deux ans pour une commande similaire en France!
- 10 *Ibid.*, p. 18.
- 11 Registre des Édits et ordonnance des intendants, vol. 38, p. 83. Cité par Laurent Saindon, *op.cit.*, p. 51.
- 12 Laurent Saindon, *op.cit.*, pp. 55-56 et 110.
- 13 Jacques Lacoursière, Denis Vaugeois et Jean Provencher, *Histoire 1534-1968*, Montréal, Éditions du Renouveau pédagogique, ©1968, p. 164.
- 14 Sous la direction de Craig Brown, *Histoire générale du Canada*, Éditions du Boréal, ©1988, p. 212.
- 15 Laurent Saindon, *op.cit.*, p. 76.
- 16 *Ibid.*, p. 78.
- 17 *Ibid.*, p. 107.
- 18 Il s'agit de *L'acte de partage des terres de la veuve André Ouellet* rédigé par le notaire Joseph Dionne. Cité par Laurent Saindon, *op.cit.*, pp. 106-107.
- 19 Lynda Dionne et Georges Pelletier, *Souvenances de l'île du Gros-Cacouna* dans Journal EPIK de Cacouna, mai-juin 1996 pp. 1-3.
- 20 Jean-Charles Fortin, Antonio Lechasseur et al., *Histoire du Bas-Saint-Laurent*, Institut québécois de recherche sur la culture ©1993, p. 118.
- 21 En collaboration, *Du souvenir au devenir, Rivière-du-Loup 2000*, Éditions La Plume D'Oie, ©2000, p. 31.
- 22 Lettre conservée aux Archives publiques du Canada. Laurent Saindon qui la cite en page 139 de son livre *Histoire et généalogie de la famille Saindon d'Amérique du Nord*, Tome 1, ne précise pas de quand elle est datée.
- 23 Dans ce cas, l'auteur Laurent Saindon précise que la note a été ajoutée par Malcolm Fraser le 13 juin 1768.
- 24 Laurent Saindon, *op.cit.*, p. 142.
- 25 Richard Saindon, « Un village qui s'appelait Saindon » *La lignée Saindon, bulletin de l'Association des Saindon de l'Amérique du Nord*, vol. 3, n° 1, 15 mars 1997, pp. 1-2.
- 26 André Sindon, Louise Camirand et Andrée Thinel, *Dictionnaire historique illustré de la famille Saindon*, L'Association des Saindon de l'Amérique du Nord, ©2011, p. 9. Notons que L'Association des Saindon d'Amérique du Nord a un site Internet accessible au [www.saindon.org](http://www.saindon.org)